

n° 70_2025DEL
Nomenclature n° 717

Nombre de membres : 27
Présents : 17
Votants : 22

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le

ID : 045-214501736-20251113-70_2025DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARGEAU

Séance du 13 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le treize novembre à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le six novembre deux mille vingt-cinq, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mme Sophie HERON, Maire.

Étaient présents : Mme Sophie HÉRON, Mme Virginie GUIRAUD, M. Alain MARGUERITTE, M. Jean-Pierre MISSERI, Mme Claudine BEGON, M. Denis ROUET, M. Jean-Michel BOUARD, M. Jacques LEROY, M. Brice LE BONNIEC, Mme Marielle LAMBERT, Mme Marie-Claire NIAF, Mme Laurence PELLÉ, Mme Julie GOUSSU, Mme Christine LEFEVRE, M. Jean-Michel LAPEYRONIE, Mme Lucile RIGAL, M. Antoine GUYON,

Étaient absents/excusés :

Mme Edwige CHOURAQUI, procuration donnée à Mme Virginie GUIRAUD
Mme Cédeline BLANCHON, procuration donnée à Mme Sophie HÉRON
Mme Cristina DRAGOMIR, procuration donnée à Mme Laurence PELLÉ
M. Clément RIGAL, procuration donnée à Mme Lucile RIGAL
M. Alexandre RADIN, procuration donnée à M. Antoine GUYON
M. Julien JEROME
M. Jérôme POITOU
M. Fabrice POUPET
M. Ulrich PADONOU
Mme Virginie POITOU

Mme Julie GOUSSU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.



70-2025DEL - ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES (6541) – MULTI-BUDGETS

Madame le Maire informe les conseillers que plusieurs demandes d'admission en non-valeur ont été présentées par le comptable public pour un montant total de 9 729,48 € se décomposant ainsi :

Budget	Imputation	Date demande	N° liste	Montant
Principal	6541	26/09/2025	7882210515	2 970,94 €
Eau	6541	26/09/2025	5706780515	4 002,00 €
Assainissement	6541	25/09/2025	7879800915	2 756,54 €
Total				9 729,48 €

Vu les instructions budgétaires et comptables M57 et M49,

Vu les demandes d'admission en non-valeur n°7882210515, 5706780515 et 7879800915 établies par Monsieur le Comptable Public en date du 25/09/2025 et 26/09/2025 ;

Après avis favorable de la Commission des finances et cadre de vie du 5 novembre 2025, le conseil municipal, après en avoir délibéré, est invité à :



n° 70_2025DEL
Nomenclature n° 717

Nombre de membres : 27
Présents : 17
Votants : 22

Envoyé en préfecture le 19/11/2025

Reçu en préfecture le 19/11/2025

Publié le

ID : 045-214501736-20251113-70_2025DEL-DE

S²LOW

- APPROUVER l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables pour un montant total de 9 729,48 € correspondant aux demandes d'admission en non-valeur n°7882210515, 5706780515 et 7879800915 établies par le comptable public.

- PRECISER que ces créances d'un montant total de 9 729,48 € seront inscrites au compte budgétaire 6541 « créances admises en non-valeur » sur les différents budgets impactés, à savoir :

- budget principal : 2 970,94 € ;
- budget eau : 4 002,00 € ;
- budget assainissement : 2 756,54 €.

Adopté à l'unanimité

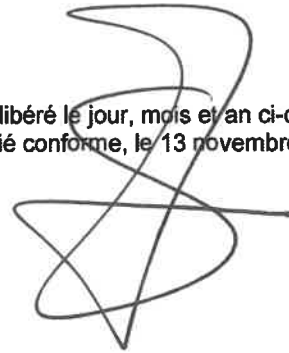


Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme, le 13 novembre 2025

Le Secrétaire de séance,



Julie GOUSSU



Acte certifié exécutoire :
Acte publié le :
Acte notifié le :

